

DECEMBRE 2023

LE MAGAZINE - N° 8

Terrair de Caux
Communauté de Communes

LES PLUS PETITS SUR TERROIR DE CAUX

DOSSIER - PETITE ENFANCE

ACTUS

Office de Tourisme
bilan de saison.
La Traversée des
Vallées 2023

VIVRE ICI

Le soutien aux
commerces de
proximité

PRATIQUE

Nouveaux horaires
d'ouverture des
déchetteries.



« DU 1ER AU 24 DÉCEMBRE » RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'OFFICE DE TOURISME POUR PARTICIPER AU JEU DE L'AVEUT ET TENTER DE REMPORTER DES CADEAUX MADE IN TERROIR DE CAUX !

<https://www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/calendrier-de-lavent/>



N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Acquisition d'un terrain
OT : bilan de saison
Projet Basse-Saône
La Traversée des Vallées



DOSSIER

P 6-11

La petite enfance

Généralités
Au service de la compétence
Le Relais Petite Enfance
Les Multi-accueils



INFOS PRATIQUES

P 12-15

Nouveaux horaires des déchetteries
La collecte latérale
Les accueils de loisirs
Associations : les demandes de subventions



DANS LE RÉTRO

P 16-19

Quid des grands projets ?
Rétrospective 2023



VIVRE ICI

P 20-23

Zoom sur l'entreprise NEVEU Logistiques
PME développement
Soutien aux commerces de proximité



PENSONS À DEMAIN

P 24-29

Retour en images sur Croq ton Terroir
La restauration scolaire
Les lingettes
Le container de réemploi



SORTIR

P 30-31

Les animations de l'Office de Tourisme



BD - LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



**Le mot
d'Olivier
Bureaux**

Président de
Terroir de
Caux

UNE ANNÉE 2024 DANS UNE CONTINUITÉ SEREINE

Madame, Monsieur,

L'année qui se termine est déjà, une étape de mi-mandat. L'occasion de faire le point sur nos projets, avec les freins sanitaires puis administratifs qui nous ont malheureusement ralenti, mais aussi sur les réalisations abouties et celles qui se sont enclenchées. Notre énergie et nos ambitions sont toujours intactes, parce que nous aimons notre territoire et parce que ses habitants méritent que leur quotidien soit toujours amélioré.

Pour m'accompagner dans les années qui viennent, j'ai accueilli, pour succéder à Richard Merrienne (dont les projets personnels sont désormais éloignés des collectivités territoriales), une nouvelle collaboratrice au poste de Directrice Générale des Services : Anne-Sophie Diologent. Elle occupait déjà un poste de Directrice Générale adjointe à Terroir de Caux et connaît parfaitement nos dossiers et leur contexte. Notre collaboration sera, j'en suis certain, un atout pour le suivi de notre programme et pour mener sereinement à la finalisation de nos idées.

L'avenir, c'est aussi et surtout celui de nos enfants. La Communauté de Communes les accueille dès le plus jeune âge dans ses trois structures réparties sur le territoire. Nos services sont présents pour guider les jeunes parents dans leurs choix de modes de garde ou encore pour conseiller et soutenir les professionnels du secteur. Notre dossier est à découvrir dans les pages qui suivent.

Vous constaterez aussi que ce magazine est un joyeux mélange de retours sur ce qui a fait notre actualité ces dernières semaines et sur les nouveautés à venir.

Mes vœux pour 2024 sont également un mix de joies personnelles et de satisfactions à l'échelle communautaire pour tous.

Bien à tous,

Criqueotot-sur Longueville : acquisition d'un terrain



La Communauté de Communes a validé en Conseil communautaire du 26 septembre dernier l'acquisition d'un terrain de 43 950m² par un industriel dont le projet prévoit 120 emplois potentiels.

Terroir de Caux : bilan de saison de l'Office de Tourisme

Le 16 octobre, l'Office de Tourisme tenait sa soirée de bilan de la saison estivale dans les locaux de l'hôtel restaurant de l'Huitrière à Quiberville. 55 prestataires du territoire, hébergeurs, sites touristiques et de loisirs, artisans, producteurs et élus de la commission tourisme étaient réunis pour échanger sur une saison touristique satisfaisante malgré une météo maussade en juillet. L'équipe de l'OT, présidé par Blandine Das, a dévoilé les chiffres clés et annoncé les premières dates d'animations de 2024. Jean-François et Maud Lignier, propriétaires de l'Huitrière ont présenté et fait visiter l'établissement avant de finir sur une note conviviale. Un moment d'échange apprécié par la communauté touristique locale qui a salué l'action de l'Office de tourisme.



Quiberville : projet Basse-Saône



Visite du Préfet et du Sous-Préfet sur les sites du projet Basse Saône 2050 le 23 octobre dernier situé à Sainte Marguerite-sur-Mer et Quiberville, en présence des différents porteurs de projets (commune de Quiberville, Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie, Conservatoire du Littoral, Agence de l'Eau Normandie, Terroir de Caux).



Les habitants de Quiberville vont être les premiers témoins des transformations prévues afin de permettre la reconnexion de la Saône à la mer et de faire face au changement climatique ainsi qu'aux dangers d'inondations lors des grandes marées. C'est pourquoi, le Syndicat Mixte des Bassins Versants va organiser des réunions "grand public" afin d'informer au mieux la population concernée.

Dès les mois de février et mars 2024, la plantation d'un verger conservatoire est prévue en bas du nouveau camping afin de prévenir les problèmes de ruissellement mais également à des fins pédagogiques.





Longueville sur Scie : trail La Traversée des Vallées

La 2ème édition de notre trail La Traversée des Vallées, qui a eu lieu le 18 novembre dernier, a affiché complet avec 1100 participants ! Marcheurs et traileurs ont arpenté les chemins boueux autour de Longueville-sur-Scie en raison de la météo très pluvieuse. Cela n'a entamé ni la détermination ni la bonne humeur des participants, organisateurs et bénévoles qui ont fait le succès de cet événement. Rendez-vous en 2024 !



LA TRAVERSÉE DES VALLÉES



Beauval-en-Caux : réunion des secrétaires de mairie

Le 27 novembre, les secrétaires de mairie du territoire qui le souhaitent ont assisté à une rencontre qui leur était destinée. Elles ont eu l'occasion de poser les questions voulues et ont pu échanger entre-elles sur leurs expériences dans leur propre commune.

À l'ordre du jour : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, l'Urbanisme (rappel sur l'instruction), la mise en ligne du nouveau portail du réseau des bibliothèques et médiathèques, la MARPA (présentation/accueil temporaire), la pratique comptable (PES retour, nomination des pièces jointes, enregistrement des marchés publics...).



Terroir de Caux : changement de DGS



Richard Merrienne occupait le poste de Directeur Général des Services depuis le 1er janvier 2017, date de la création de notre Intercommunalité. Certes, il avait déjà l'expérience de la fonction dans sa communauté de communes d'origine (C.C. Varenne et Scie) mais la fusion de trois structures (plus trois communes) était un vrai challenge : tout était à construire ! Il a épaulé successivement deux présidents, Jean-Luc Cornière, puis Olivier Bureaux élu en 2020. À chaque fois, son implication était totale et particulièrement dynamique. Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Sophie Diologot qui lui succède désormais.

LES PLUS PETITS SUR TERROIR DE CAUX

La petite enfance a une influence significative sur le développement ultérieur d'un individu, affectant divers aspects de la vie d'adulte. Il est nécessaire d'accorder beaucoup d'intérêt aux premiers jours de la vie d'un enfant afin de lui permettre de se développer dans de bonnes conditions avant de devenir l'adulte de la société de demain.



Quelques généralités sur notre territoire...

De nombreux couples avec enfant(s) résident sur le territoire de la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Depuis une dizaine d'années, le nombre de naissances est variable, mais on note actuellement une tendance à la baisse.

Nombre de naissances domiciliées sur Terroir de Caux depuis 2014 :

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances domiciliées	455	396	405	418	373	399	396	373

(Source: Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022)

Encore un peu de chiffres :

Sur Terroir de Caux, 74,6% des familles dont les parents travaillent sont allocataires de la CAF avec des jeunes enfants (moins de 3 ans).

Ce taux est très supérieur à la moyenne du Département qui est de 55,4%.

Une autre particularité à souligner : le taux d'activité féminin (avec enfants de moins de 3 ans allocataire de la CAF) est supérieur à celui observé au niveau de l'ensemble de la Seine-Maritime : 85,8 % pour le territoire contre 71,1% à l'échelle du Département.

Enfin, parmi ces familles, 11,8 % sont monoparentales (ce taux est de 15,3 % à l'échelle du Département).

Le saviez-vous ?

Votre bébé arrive bientôt ?

Un guide a été fait par nos soins à votre intention. Il reprend l'essentiel des questions que vous vous posez sur le mode de garde qui vous conviendra le mieux : accueil au domicile d'un assistant maternel ou en maison avec plusieurs assistants maternels, garde de l'enfant chez vous ... Vous y retrouverez nos structures intercommunales et quelles sont les structures privées .

Vous pouvez le consulter sur :

www.terroirdecaux.fr/votre-territoire/publications



Nos partenaires sont aussi là pour vous :

La CAF de la Seine Maritime, **la MSA**, Le Département de la Seine Maritime (**les services de la Protection Maternelle et Infantile PMI**) sont présents à Bacqueville-en-Caux, à Longueville-sur-Scie et à Tôtes, le Docteur Sébastien BALEIZAO référent pour la structure de Longueville-sur-Scie, **le réseau des Bibliothèques et Médiathèques** Terroir de Caux, (elles reçoivent le RPE dans le cadre d'animations collectives avec les assistants maternels ou encore le personnel des crèches lors de visites avec les enfants), **le Pôle Ressources Handicap** de Seine-Maritime (PRH).

Au service de la compétence

Un élu impulse et supervise la compétence de Terroir de Caux :

Monsieur Jean François Bloc,
1er Vice-Président de la Communauté de Communes Terroir de Caux en charge de l'action sociale et de la petite enfance, Conseiller régional de Normandie, Maire de Quiberville.



Les élus de la commission action sociale collaborent activement à la politique choisie et sont très investis quant aux questions qui touchent à la « Petite enfance » sur notre territoire.

Mme Malvina NEVEU (Luneray), Mme Corinne DEHAME (Les Cents Acres), Mme Chris-Marie BLONDEL (Saint-Honoré), M Eric LEROND (Vassonville), Mme Agnès VICENTINI (Avremesnil), Mme Sophie DORÉ (Saint Crespin), Mme Myriam DELAUNAY (Hermanville) et Mme Isabelle BARTHELEMY (Tôtes) composent cette commission.



Laëtilia
Responsable du Service

Mon rôle ?

Je suis chargée de veiller au suivi et à l'actualisation des diagnostics ainsi qu'à l'évaluation des politiques mises en œuvre par la collectivité. Je suis également en charge de l'optimisation, de l'harmonisation du fonctionnement des structures et des actions en direction de la petite enfance. J'assure une veille réglementaire, et des connaissances en lien avec le développement psychomoteur et psychologique de l'enfant. Enfin, je suis chargée de coopération dans le cadre d'une Convention d'Objectifs et de Gestion (CTG) qui lie Terroir de Caux et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Maritime, afin de poursuivre des objectifs communs de développement et de structuration et d'offrir une offre de service globale à la population de notre territoire.



Caroline
Coordinatrice

Mon rôle ?

Je suis en charge de la coordination des trois crèches et je veille à leur bon fonctionnement. Je suis la référente pédagogique et technique qui assure le suivi des équipes, des plannings et du nombre d'encadrants qualifiés auprès des enfants. J'assure une veille sanitaire pour les trois établissements d'accueil du jeune enfant. Je suis gestionnaire des régies de dépenses et de recettes et de la mise en place de temps communs aux trois structures communautaires. J'accompagne la responsable du service dans l'optimisation et l'harmonisation du fonctionnement des structures. »



Le Relais Petite Enfance

En 2018, la Communauté de Communes a créé un Relais Assistants Maternels.

En 2021, il devient **Relais Petite Enfance** et propose davantage de soutien aux familles. C'est un lieu d'informations, d'échanges, de rencontres au service des parents et des professionnel(le)s de la petite enfance. Ce lieu est un service public pour tous, neutre et gratuit.

Il a pour mission d'orienter les familles dans leurs recherches d'un mode d'accueil, d'accompagner les familles et assistants maternels autour des questions relatives au contrat de travail et de proposer des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistants maternels.

Les assistants maternels jouent un rôle majeur sur le territoire. Près de la moitié des foyers y ont recours.



Léa
Animatrice

Mon rôle ?

En poste depuis 2019 à Terroir de Caux, j'apprécie la diversité proposée par ce poste et plus particulièrement pour l'aspect législatif, car nous sommes souvent sollicitées en matière de droit du travail.

Le binôme que je forme avec Justine est complémentaire.

Le RPE vous propose une démarche à la fois globale et personnalisée.

L'équipe est constituée d'un binôme titulaire des diplômes d'éducatrice jeunes enfants et d'animatrice sociale et socio-culturelle.

Des ateliers sont organisés les mardis, jeudis et vendredis matin pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

En mars 2023, le RPE a recensé : **6 Maisons d'Assistants Maternels, et 287 Assistants Maternels sur le territoire.**

Le RPE peut accueillir les parents ou futurs parents et les assistants maternels qui ont des questions sur les différents modes d'accueil, sur les aides de la CAF. Il peut également accompagner à la mise en place et au fonctionnement du contrat de travail : information sur les différents documents à fournir en fin de contrat, méthodes de calculs des indemnités compensatrices de congés payés, des indemnités de rupture de contrat, accompagnement et information sur le site :

« monenfant.fr »



Justine
Animatrice

Mon rôle ?

Je suis arrivée au sein de ce service en 2020. J'aime mettre en place des projets collectifs et créer du lien avec le public accueilli. Le partage d'expériences est toujours très constructif.

Le RPE propose des réunions à thème tant pour les assistants maternels que pour les parents.

Dans le cadre de leur mission d'accueil, les assistants maternels auront à cœur de favoriser l'éveil, l'épanouissement et la socialisation du jeune enfant tout en garantissant sa sécurité physique et affective. Pour les soutenir, le RPE leur propose des activités collectives et des ateliers d'éveil en mettant à disposition du matériel adapté. C'est l'occasion de rencontres différentes dans de nouveaux lieux de jeu et de développement.

En 2024, le RPE travaillera en partenariat avec la MFR de Saint-Valéry-en-Caux et la MFR de Forges-les-Eaux. Plusieurs sujets seront abordés comme les premiers secours, le handicap, le jeu...

Des formations labellisées Ipéria (valorisation des métiers de la famille et du domicile) seront organisées.

Contact, sur rendez-vous, pendant les temps de permanences :

mardi après-midi, mercredi matin et jeudi après-midi.
rpe@terroirdecaux.net / rpe2@terroirdecaux.net
02 95 04 74 83 / 02 35 04 86 94



Nos structures “Petite enfance”

*Terroir de Caux accorde une place importante au bien-être et au développement de l'enfant, notamment par la mise en place d'un **accueil individualisé** et l'instauration d'un climat de **confiance** entre parents et professionnels.*

Ces lieux d'accueils collectifs mettent en avant un véritable désir de reconnaître les besoins du jeune enfant. Ils offrent un environnement riche et stimulant aux enfants accueillis.

*C'est en ce sens que les professionnelles proposent diverses activités tout au long de la journée (**éveil musical, éveil corporel, jeux éducatifs, activités artistiques, cuisine**, etc.)*

Des activités spécifiques sont menées, en parallèle, lors des temps forts de l'année : mardi gras, Pâques, la semaine du goût, Noël, etc.

Les parents ne sont pas oubliés avec des moments de partage organisés à l'occasion de la rentrée (réunion de bienvenue) et à Noël (spectacle et goûter de Noël).

Trois aires d'influence « Petite enfance » principales sont présentes sur Terroir de Caux (Val de Scie/Auffay, Longueville-sur-Scie et au nord du territoire les communes de Bacqueville en Caux, Luneray et Gruchet dessinent le territoire).

Depuis 2018, la Communauté de communes est gestionnaire des structures suivantes :

108

enfants accueillis dans nos crèches en 2023

(81 de moins de 3 ans et 27 enfants de plus de 3 ans)



Multi-accueil “Au Clair de la Lune”

593 rue André Lecomte, 76810 Gruchet-Saint-Siméon

L'établissement accueille maximum 18 enfants par jour, de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Contact : 09 63 42 38 40

ou : auclairdelalune@terroirdecaux.net

Composition de l'équipe encadrante : une infirmière, coordinatrice des 3 établissements d'accueil du jeune enfant et responsable de la structure, une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture, quatre animatrices titulaires du CAP Petite Enfance et un agent d'entretien.

*Judith, Caroline, Élodie, Aurélie, Amandine
Cassandra, Isabelle, Anne*



Cassandra, Marion, Elodie, Nathalie et Elisabeth

Multi accueil "Les Poussins"

2 impasse des fleurs, 76590 Longueville-sur-Scie

L'établissement accueille maximum 18 enfants par jour, de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Contact : 02 35 04 56 04

ou : lespoussins@terroirdecaux.net

Composition de l'équipe encadrante : deux infirmières dont l'une est responsable de la structure, de cinq animatrices titulaires du CAP petite enfance et d'un agent d'entretien. Une éducatrice de jeunes enfants est en cours de recrutement.

Micro-crèche "La Futaie"

8 rue Jules Ferry, 76720 Auffay/Val de scie

L'établissement (qui était à l'origine une halte-garderie et qui a évolué en 2019 en micro-crèche pour répondre aux besoins des familles) accueille aujourd'hui un maximum de 10 enfants par jour, de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Contact : 02 35 34 65 18

ou : lafutaie@terroirdecaux.net

Composition de l'équipe encadrante : une auxiliaire de puériculture responsable de la structure, une éducatrice de jeunes enfants, trois animatrices titulaires du CAP petite enfance. L'entretien des locaux est assuré par une société de nettoyage qui intervient quotidiennement en dehors des heures d'ouverture de la structure.



Adeline, Géraldine, Agnès et Sarah

Des projets pour 2024 ...



Rendez-vous les **22 et 23 mars 2024** pour un week-end festif de « la Petite Enfance » !

Rencontres et échanges entre parents, professionnels de la petite enfance, informations sur les offres « petite enfance » de notre territoire, mais aussi ateliers pour tous et de l'information à destination des parents, des professionnels.

Afin de pérenniser et d'optimiser l'existant en matière d'accueil collectif de la petite enfance, la collectivité a pour projet de restructurer l'établissement de Longueville sur Scie.



Il est aussi prévu de développer davantage la parentalité tout comme le soutien aux parents et assistants maternels en partenariat avec la CAF de Seine Maritime.





De nouveaux horaires pour les déchetteries

Pour rappel, 4 déchetteries sont à votre disposition sur notre territoire :

**Gueures,
La Chapelle-du-Bourgay,
Vassonville**

Brametot*,

(* uniquement pour les communes de Gonnetot, Sassetot-le-Malgardé, Tocqueville-en-Caux et Vénestanville.)
Les horaires sont disponibles sur le site internet de la CC Côte d'Albatre : <https://cote-albatre.fr/dechetteries>

Les horaires d'accueil des 3 premières déchetteries ont été modifiés depuis le **1er novembre 2023**, non seulement pour les horaires d'hiver, mais également pour les prochains horaires d'été 2024.

Nous vous invitons à les consulter sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/les-dechetteries



HORAIRES DECHETTERIES

A compter du 01/11/2023
HIVER (01/11 au 31/03)

LUNDI	8H45-11H45	13H30-16H45
MARDI	fermé	
MERCREDI	13H30-16H45	
JEUDI	fermé	
VENDREDI	8H45-11H45	13H30-16H45
SAMEDI	8H45-11H45	13H30-16H45
DIMANCHE	fermé	

ETE (01/04 au 31/10)

LUNDI	8H45-11H45	13H30-18H00
MARDI	8H45-11H45	13H30-18H00
MERCREDI	8H45-11H45	13H30-18H00
JEUDI	fermé	
VENDREDI	8H45-11H45	13H30-18H00
SAMEDI	8H45-11H45	13H30-18H00
DIMANCHE	fermé	

A compter du 01/04/2024

GUEURES et VASSONVILLE

HORAIRES DECHETTERIE

A compter du 01/11/2023
HIVER (01/11 au 31/03)

LUNDI	8H45-11H45	13H30-16H45
MARDI	fermé	
MERCREDI	fermé	
JEUDI	13H30-16H45	
VENDREDI	8H45-11H45	13H30-16H45
SAMEDI	8H45-11H45	13H30-16H45
DIMANCHE	fermé	

ETE (01/04 au 31/10)

LUNDI	8H45-11H45	13H30-18H00
MARDI	8H45-11H45	13H30-18H00
MERCREDI	fermé	
JEUDI	8H45-11H45	13H30-18H00
VENDREDI	8H45-11H45	13H30-18H00
SAMEDI	8H45-11H45	13H30-18H00
DIMANCHE	fermé	

A compter du 01/04/2024

LA CHAPELLE DU BOURGAY





Une collecte latérale robotisée



À l'automne 2024, les communes listées ci-dessous seront collectées par un camion robotisé.

De nouvelles consignes seront à adopter, de manière à faciliter la prise en charge de vos bacs gris et jaune.

Pas d'inquiétude cependant : un porte à porte sera réalisé ainsi qu'une étude en amont de la collecte au cas par cas.



Présenter vos bacs le long de la voie la poignée tournée vers l'habitation



Laisser l'accès libre aux bacs



Grouper les bacs par 2 maximum



Le bac doit être fermé, ne pas laisser de déchets à côté



Ambrumesnil
Anneville-sur-Scie
Auppegard
Auzouville-sur-Saône
Avremesnil
Belmesnil
Bertreville-Saint-Ouen
Biville-la-Rivière
Brachy
Criqueot-sur-Longueville
Crosville-sur-Scie
Dénestanville
Gonnetot
Greuville
Gruchet-Saint-Siméon
Gueures
Hermanville
La Chapelle-du-Bourgay
La Chaussée
Lammerville
Le Bois-Robert
Le Catelier
Les Cent-Acres
Lestanville
Lintot-Les-Bois
Longueil
Manéhouville
Muchedent
Notre-Dame-du-Parc
Omonville
Ouille-la-Rivière
Rainfreville
Royville
Saône-Saint-Just
Saint-Crespin
Saint-Denis-D'Aclon
Saint-Germain-d'Étables
Saint-Honoré
Saint-Ouen-le-Mauger
Saint-Pierre-Bénouville
Sainte-Foy
Sassetot-le-Malgardé
Thil-Manneville
Tocqueville-en-Caux
Torcy-le-Grand
Torcy-le-Petit
Vénestanville

Nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu.



Les accueils de loisirs d'hiver

Les accueils de loisirs sont indispensables aux familles. Si nous n'en étions pas persuadés, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

2836 enfants ont été accueillis sur nos centres en 2023 !

Il a fallu organiser l'encadrement avec **295 animateurs** et 12 directrices et directeurs.

La prochaine session est déjà prête : nos équipes ont travaillé en amont pour que vos enfants passent encore de belles journées avec nous.

Préparez vite vos documents pour la mise à jour de votre **espace famille** qui peut-être faite à tout moment.



Nouveau !

Les accueils de loisirs sont maintenant ouverts les deuxièmes semaines des petites vacances scolaires.

Trois pôles prévus en 2024 :
Luneray,
Tôtes/Val-de-Saône
Bacqueville-en-Caux

Un service de restauration sera désormais assuré pour cette 2ème semaine.

Nous sommes toujours à la recherche de personnel pour encadrer.

N'hésitez-pas à en parler autour de vous !

DU LUNDI 26/02 AU VENDREDI 01/03/2024

DE 3 ANS SCOLARISÉS À 17 ANS

INSCRIPTIONS DU 29/01 AU 04/02/2024



Terroir de Caux
Commissariat de Caux

Inscriptions et renseignements www.terroirdecaux.fr



Postes à pourvoir

Accueils de loisirs

ENVIE DE VIVRE UNE SUPER AVENTURE ?

POW!

BANG

WHAM!

TERROIR DE CAUX RECRUTE

TU AIMES jouer, partager, mettre l'ambiance, travailler en équipe, mener des activités ...

TU AS obtenu le BAFA ou un équivalent

TU ES à l'écoute, dynamique, pédagogue, responsable et doté d'un petit grain de folie ...

Viens rejoindre notre équipe pédagogique pour les vacances scolaires
Accueils de loisirs 3-17 ans - horaires de travail 48h semaine
Rémunération à la vacation 68€ brut y compris CP
CV et lettre de motivation par mail à recrutement@terroirdecaux.net

 Terroir de Caux

Piscine

MAITRE NAGEUR SAUVETEUR

Nous recherchons pour notre piscine de Val-de-Saône, un(e) maitre-nageur(se) sauveteur(se)
La piscine compte 1 bassin.

Le poste est à pourvoir dès maintenant.

Si vous êtes intéressés, contactez :

recrutement@terroirdecaux.net ou dsuet@terroirdecaux.net



Vous êtes une association sportive ? Comment demander une subvention ?

Il est possible pour les associations sportives du territoire de faire une demande de dotation lorsqu'elles souhaitent du matériel (ballons, chasubles, matériel informatique, ...). Cette demande est à effectuer avant **le 31 mai, au plus tard**. Les demandes sont traitées en commission courant juin, pour une remise des dotations début septembre.

Il est également possible de faire une demande de subvention pour des manifestations annuelles ou exceptionnelles. Cette aide financière est à demander avant le 31 mars, au plus tard, pour une réponse courant mai.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site internet.
Tout dossier incomplet sera rejeté.



Les grands projets de Terroir de Caux : où en sommes-nous ?

Au début de l'année 2022, nous étions fiers de vous annoncer que nos projets étaient bel et bien lancés. Qu'en est-il après deux ans ?

Si certains ont vu le jour, d'autres sont toujours freinés par différents facteurs que nous souhaitons partager, en toute transparence, avec vous.

Le centre aquatique de Val-de-Saône

Le projet prend du retard mais il reste une de nos priorités et le permis de construire va être déposé dans les semaines qui viennent.

Nous avons d'abord rencontré des difficultés d'ordre administratif, puis nous nous sommes heurtés à des problèmes de financement.

En effet, les freins sont multifactoriels :

- augmentation drastique du prix des matériaux de construction (le contexte inflationniste actuel est de plus en plus tendu),
- insuffisance des subventions prévues
- hausse conséquente des taux d'intérêt

Malgré cela, nous faisons tout ce qui est possible pour vous proposer une structure agréable, tout en équilibrant au mieux le coût global de la piscine.



La station d'épuration de Longueil

Le 6 juillet, la nouvelle station d'épuration et les réseaux d'assainissement concernant Longueil, Ouveille-la-Rivière, Saint-Denis d'Aclon, Ambrumesnil, Gueures, Thil-Manneville, Brachy et Avremesnil ont été officiellement inaugurés.

Cette réalisation est particulièrement moderne et son empreinte environnementale est très limitée.

En parallèle, un parcours pédagogique, ouvert à tous, a été conçu à proximité immédiate de la station. Déjà très apprécié de ceux qui l'ont arpenté, n'hésitez pas à le découvrir par vous-même !



La salle multisports de Sainte-Foy



Inaugurée en mai 2023, la salle n'a malheureusement pas pu ouvrir au grand public pendant l'été qui a suivi, compte tenu d'un problème lié à l'outil de réservation de la salle.

En effet, nous avons été confrontés à des soucis purement administratifs au niveau de la trésorerie. Il a fallu plusieurs semaines pour obtenir les éléments comptables de mise en place d'un contrat de vente à distance. De fait, le paiement en ligne (Paybox) n'a pas été si aisé à installer.

Mais depuis la fin du mois de novembre 2023, tout est rentré dans l'ordre et il est désormais possible de s'y rendre chaque jour de **6h00 à 0h00**. Afin de réserver les créneaux souhaités, il faudra vous inscrire et payer soit à la séance, soit par carte de 10 séances ou enfin grâce à un abonnement annuel.

Tous les détails pratiques sont à retrouver sur notre site internet :

<https://www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/faire-du-sport/la-salle-multisports-saintefoy>

La Maison de Santé de Bacqueville-en-Caux

Les travaux de terrassement ont débuté en octobre 2022. Malgré un retard lié à des problématiques de livraison de matériaux, les travaux de construction battent leur plein avec une livraison prévue pour septembre 2024.

Cet outil prévu sur le lotissement de la Croix Mangea-Là (derrière le magasin Carrefour Contact) affiche un taux de remplissage de près de 90% avec 4 médecins généralistes, 2 dentistes, 4 infirmières, 2 orthophonistes, 1 orthoptiste, un ergothérapeute, une ostéopathe, une sophrologue, une psychologue et une neuropsychologue.

Seule la partie réservée pour accueillir deux kinésithérapeutes est libre ainsi qu'un espace de 20 m² pouvant accueillir un professionnel de santé.

La maison de santé de Saint-Crespin (Médiscie) : elle fait également l'objet d'un agrandissement.

La maison de santé de Luneray : Terroir de Caux s'est porté acquéreur d'une parcelle dans le centre-bourg afin d'y construire un nouveau pôle de santé (en remplacement de l'actuel trop vétuste) au plus près des services et des commerces.



Janvier

SPORT/BIEN-ÊTRE

Quoi de mieux qu'une remise en forme après les fêtes de fin d'année ?

Dans le cadre de nos ateliers découvertes (pour tous les adultes de Terroir de Caux) nos animatrices ont organisé des séances de découverte du badminton et même des matchs !



Mars



CONFÉRENCE DES MAIRES

L'occasion de faire un point d'étape sur le projet de territoire et des actions engagées, puis de définir les futurs axes de travail.

Pascal Vion, Sous-Préfet de Dieppe, a présenté ce jour là les différentes subventions de l'État aux collectivités.

Mai

JOURNÉE DE LA NATURE

Une journée d'animations autour de notre patrimoine naturel et des initiatives en faveur de l'environnement. 180 personnes ont participé aux 4 animations gratuites proposées : visite de la nouvelle station d'épuration de Longueil, visite du Marais, fabrication d'un composteur et rallye.



Juillet



CONCERT DE L'ÉTÉ

Concert des 3 Cafés Gourmands à Quiberville avec un peu plus de 7000 personnes. La 1ère partie était assurée par une artiste du territoire : Joséphine Blanc. Un final pyrotechnique a clôturé cette belle soirée.



Au revoir

Février



AVENIR Terroir de Caux à vos côtés au quotidien : les élus et les professionnels de santé de la région de Luneray se sont réunis autour du projet de la future maison de santé.

Avril

ENVIRONNEMENT

Comment aborder différemment la thématique du tri des déchets ? En allant, par exemple, au plus près des habitants, avec des animations sur les marchés du territoire autour de "la roue du tri". La fabrication de la roue s'est faite en interne et permet d'envisager toutes les options possibles pour un déchet. L'expérience a été très appréciée et plutôt concluante.



Juin



ARMADA

L'Office de Tourisme Terroir de Caux était présent pour valoriser notre territoire sur le stand du DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME avec Seine-Maritime Attractivité les jeudi 15 et samedi 17 juin.

2023 !

Septembre

LIEN SOCIAL

Grand succès pour les mercredis loisirs. Les enfants se sont (entre-autre) rendus à la MARPA de Torcy-Le-Grand pour réaliser des ateliers de motricité avec les résidents et ils ont aussi partagé un goûter. Un moment convivial qui permet de créer du lien intergénérationnel.



Novembre



SPORT

Avec 1100 inscrits, cette deuxième édition du trail organisé par Terroir de Caux a été un véritable succès. Comme en 2022, l'organisation globale était sans faille et la bonne ambiance ont déjà donné à tous l'envie de se retrouver l'année prochaine. 2023 restera gravée par des conditions météo qui ont rendu les chemins particulièrement gras... Bravo encore à tous les participants !

Août



JEUNESSE

Clap de fin pour une session d'été de nos accueils de loisirs du 10 juillet au 04 août encore complète et riche en activités !

Octobre

THÉÂTRE D'AUTOMNE

Le public était au rendez-vous de cette programmation 2023 avec une moyenne de 75 personnes pour chaque spectacle. Certaines écoles du territoire avaient pu bénéficier (en classe ou dans les bibliothèques) d'ateliers musicaux en avant première et d'initiation pratique au chant (Spectacle "Ficelle"). Une bonne formule pour donner l'envie aux enfants d'y retourner en famille !



Décembre



CONTES D'HIVER

La saison se prête toujours aux histoires qui rassemblent les petits et les grands. Plusieurs spectacles se sont succédés square Jean Venable à Luneray, au Temple de Luneray, mais aussi dans deux bibliothèques. Le public guidé par les sons mélodieux des musiciens s'est laissé emporter à travers les voix des conteurs dans la magie des contes d'hiver, pour revenir de ces voyages le sourire aux lèvres et les yeux pétillants.

Bonjour 2024 !



Zoom sur... NEVEU Logistiques

En 1959, Rémi NEVEU crée une activité de transport qui est reprise en 1991 par Jérôme et Malvina NEVEU.

En 2000, un premier entrepôt de stockage est créé à Luneray dans le cadre du développement de l'activité.

Neveu Logistiques est créé en 2011 afin de dissocier les activités de transport et de stockage, dont Jérémie NEVEU, petit-fils de Rémi NEVEU devient le gérant.

Entre 2014 et 2022, un second entrepôt et 5 cellules de stockage ont été construits pour atteindre une capacité de 8 200 m².

Dans le cadre de sa croissance externe, Neveu Logistiques a



racheté LAVENU Transports à Fécamp.

À ce jour, le groupe compte une flotte de **30 camions et 51 personnes** réparties comme suit : 35 à Neveu Transports, 6 Neveu Logistiques et 10 Lavenu Transports pour des chiffres

d'affaires respectifs de 4 M €, 1 M € et 1,6 M€.

La clientèle, plutôt européenne, est très diversifiée. En effet, Neveu Logistiques peut répondre aussi bien aux demandes des particuliers que des industriels dans différents domaines d'activités tels que l'agriculture, la cosmétique, l'industrie pharmaceutique, le bâtiment, l'automobile et l'agro-alimentaire.

Pour accompagner son développement, l'entreprise envisage l'agrandissement de ses entrepôts et le recrutement de deux conducteurs et d'un mécanicien.

NEVEU *Logistiques* s.a.r.l



25, rue Bill Coleman 76810 LUNERAY
02 35 85 78 80 j.neveu@n3g.f



PME Développement

Mardi 3 octobre 2023, Olivier BUREAUX, Président de la Communauté de Communes Terroir de Caux et Jean-Christophe LEMAIRE, Président de l'Association PME Développement ont signé un accord de partenariat d'une durée de trois ans, au profit du développement économique local.

Un fonds d'avances remboursables pour les entreprises...

PME Développement propose en effet aux petites entreprises, un fonds d'avances remboursables destinées à soutenir leurs projets de développement. Ce fonds est alimenté par des financements destinés aux opérations dites « d'après-chantier » des centrales nucléaires de Paluel et Penly.

Les entreprises pouvant bénéficier de ce fonds sont des PME de **PLUS DE 3 ANS** implantées dans les secteurs de l'industrie, de l'artisanat, de la production, du BTP et certains commerces.

L'avance remboursable est **sans intérêt ni garantie personnelle**.

L'octroi de l'aide peut être subordonné à l'existence d'autres sources de financement (concours bancaires ou apports en fonds propres).

Le montant (de 4 600 à 46 000 €) et la durée du remboursement sont variables et s'adaptent au projet.



Contacts :

Nathalie.LETOT@normandie.cci.fr
02 35 14 37 69

cdiallo@terroirdecaux.net



l'Apéro des entrepreneurs du Terroir de Caux.

Cette rencontre se déroulait dans les locaux de Neveu Logistiques sur la Zone d'Activités de Luneray le jeudi 16 novembre dernier.

L'évènement, coorganisé par Terroir de Caux et la CCI Rouen Métropole, fut l'occasion pour les différents entrepreneurs de notre territoire de se rencontrer dans un cadre détendu et convivial.

Ce fut un moment d'échanges et de convivialité entre la cinquantaine de chefs d'entreprises présents qui ont pu générer du business pour certains et développer une meilleure connaissance et mise en relation des différents acteurs économiques du territoire pour d'autres.



Le soutien aux commerces de proximité



Dans le cadre du contrat de territoire 2023-2027 signé avec le Conseil Départemental de la Seine-Maritime et la Région Normandie, la Communauté de Communes Terroir de Caux a mis en place un dispositif de soutien aux commerces de proximité avec comme principales orientations :



Renforcer l'attractivité normande, au travers de son développement économique et de l'amélioration du cadre de vie, tout en accompagnant et en accélérant les transitions écologique, énergétique, climatique et numérique du territoire ;



Conforter les centralités normandes pour favoriser leur attractivité ;



Poursuivre l'amélioration de l'offre de services aux normands au travers du développement d'un maillage adapté, notamment en zone rurale.

Ce dispositif prend la forme d'une **subvention de 25%**, plafonnée à 12 500 € pour des dépenses comprises entre 2 500 et 100 000 € HT.

Cette aide s'adresse aux entreprises commerciales, artisanales et de services, de plus de 3 ans, ayant une devanture commerciale qui ont un projet d'investissement :

- de modernisation des locaux d'activité
- de renouvellement d'équipements productifs
- de rénovation de façade
- de sécurisation et d'accessibilité
- d'aménagement de véhicule de tournée



France Services : nouveaux horaires

**France
services**

**Nos bureaux sont désormais ouverts les vendredis après-midi
de 13h30 à 17h00**

Mais attention, toujours sur rendez-vous ! Tel : 02 27 28 07 64

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site internet :





Culture : du nouveau dans les bibliothèques

Le réseau des bibliothèques et médiathèques Terroir de Caux se compose de **16 bibliothèques** au total, dont 2 médiathèques dans les communes de Bertrimont et Val-de-Saône et 14 bibliothèques dans les communes suivantes : Avremesnil, Bacqueville-en-Caux, Brachy, Etainpuis, Gueures, Longueville-sur-Scie, Luneray, Omonville, Quiberville, Sainte-Foy, Saint-Ouen-du-Breuil, Saint-Vaast-du-Val, Torcy-le-Grand et Tôtes.

Le fonctionnement des bibliothèques diffère selon qu'elles soient municipales ou associatives.

Des animations culturelles sont mises en place ainsi que des réunions de réseau au cours de l'année. Depuis le mois d'octobre, **elles disposent toutes du même logiciel avec un portail commun**. Ce dernier, destiné aux usagers, offre la possibilité de consulter en ligne le catalogue des ouvrages, les horaires d'ouverture, ainsi que les animations mises en place dans les bibliothèques du réseau.

Amateurs de lecture et de rencontres, n'hésitez pas à vous connecter !



Réseau bibliothèques et médiathèques Terroir de Caux



Un portail pour les bibliothèques du réseau !

<https://reseaubibliotheques-terroirdecaux.fr/>

Fonctionnalités :

- catalogues des 16 bibliothèques du réseau
- accès aux informations pratiques et actualités du réseau
- possibilité d'accéder à son compte lecteur et de réserver un document
- agenda et animations à venir dans les bibliothèques





Retour en images sur la semaine Croq' ton Terroir

Retour en images sur la première édition de Croq' ton Terroir, la semaine de l'alimentation durable ! Une semaine rythmée par des ateliers, des animations et des rencontres avec les producteurs locaux !



ATELIERS





MARCHÉ DES PRODUCTEURS



ESCAPE GAME



RANDONNÉE GOURMANDE

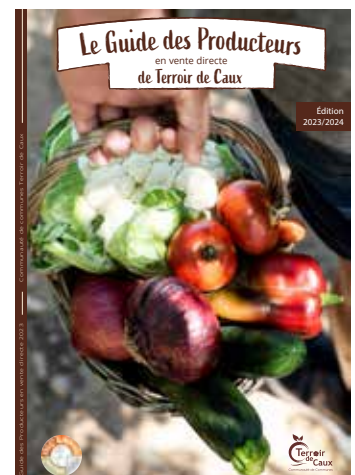


Lancement du guide des producteurs

Le guide des producteurs est enfin disponible ! Vous pouvez le retrouver sur notre site internet en version dématérialisée et en format papier :

- Au siège de la Communauté de Communes Terroir de Caux,
- Au sein de nos Offices de Tourisme (Quiberville et Val de Scie/Auffay),
- Chez les producteurs partenaires.

N'hésitez pas à aller le consulter pour découvrir les producteurs locaux qui font de la vente directe !





L'accompagnement de la restauration scolaire

Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial**, Terroir de Caux a décidé d'accompagner gratuitement 4 restaurants scolaires pendant un an. Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec le Réseau des CIVAM normands (association constituée d'agriculteurs et de citoyens qui travaillent en faveur d'une agriculture durable).

Quel objectif ?

Aider les restaurants scolaires dans leurs problématiques du quotidien et leur permettre d'intégrer plus de produits locaux dans les assiettes des enfants.

Quels restaurants ?

- Le SIVOS de Bacqueville-en-Caux
- La cantine de Torcy-le-Grand
- Le SIVOS de Val-de-Saône
- Le RPI de Longueville-sur-Scie

Comment ?

L'accompagnement a débuté en septembre 2023, après réception des candidatures. La première étape consiste à rencontrer une par une les équipes de chaque restaurant pour comprendre leur fonctionnement actuel, découvrir leur environnement de travail et comprendre leurs besoins et leurs volontés d'amélioration.



La pesée des aliments non consommés



L'entretien individuel du RPI de Longueville sur Scie

Chaque restaurant scolaire bénéficie également d'un **diagnostic du gaspillage alimentaire** avec des pesées effectuées à chaque repas pendant une semaine.



Lancement officiel le 18 octobre 2023

qui a permis aux équipes d'échanger entre-elles et d'avoir des retours d'expérience.



Du "sur-mesure"

L'année sera rythmée par des temps d'échanges individuels et collectifs pour travailler sur les problématiques de chacun.

Par exemple, le SIVOS de Val-de-Saône souhaite créer plus de liens avec les producteurs locaux pour renforcer son approvisionnement en direct. Le SIVOS de Bacqueville aimerait, lui, travailler sur la rédaction de son marché public pour sélectionner un futur prestataire.

Accompagner la restauration collective scolaire est l'un des axes forts du PAT de Terroir de Caux !



À la rencontre des plus jeunes...

Soucieux de sensibiliser les futures générations à la protection de l'environnement, les ambassadeurs du tri de Terroir de Caux interviennent chaque année dans les écoles et les collèges du territoire. Les thématiques résultent des propositions faites aux enseignants et de leurs souhaits formulés.

Cette année, 4 thèmes sont proposés aux écoles :

- **le tri des déchets et leur parcours,**
- **la réduction des déchets,**
- **la biodiversité**
- **les piles.**



Pas moins de **48 classes** du territoire ont répondu favorablement cette année.

Les séances ont commencé en novembre.

D'autres animations avaient eu lieu au printemps 2023 et ce, jusqu'aux vacances scolaires de l'été...



Janvier : gaspillage alimentaire et compostage



Mars : fabrication d'un composteur (CM1/CM2)



Mars : visite de la déchetterie de Gueures



Avril : constitution d'un hôtel à insectes





La Chapelle-du-Bourgay : conteneur du réemploi

En février 2023 nous avons expérimenté à la déchetterie de Gueures “ La maison de la 2ème vie “. Ce container, financé en partenariat avec le SMITVAD, a pour but d’allonger la durée de vie des biens en les réutilisant.

Les agents sélectionnent les objets et/ou le mobilier qui méritent d’être réutilisés et les placent ensuite dans ce container aménagé pour la circonstance. Les particuliers (uniquement) peuvent prendre librement et gratuitement ce qui les intéresse sans oublier de se munir de leur carte d’accès à la déchetterie. Le personnel de la déchetterie procède au réapprovisionnement du local régulièrement.

Face au succès rencontré par le dispositif, Terroir de Caux a fait le choix d’installer un deuxième conteneur à la déchetterie de La-Chapelle-du-Bourgay début 2024.



Val-de-Scie : installation de composteurs collectifs



Le 16 novembre a été inaugurée la mise en place de composteurs collectifs au pied des immeubles rue du 8 mai 1945 à Auffay.

Étaient présents Fabrice DUBUS, Vice-président en charge de l’Environnement à Terroir de Caux et Jean-Michel RENAULT, Directeur du territoire des pays de Bray et Caux d’HABITAT 76.

En espérant que ces installations soient appréciées des résidents et qu’elles fassent des émules dans d’autres quartiers ou regroupements d’habitats individuels...

À noter que La loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l’économie circulaire stipule que tous les particuliers devront disposer d’une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets **dès le 1er janvier 2024**. Chaque foyer triera donc ses déchets alimentaires dans une poubelle dédiée, un «bio-seau», qui sera collecté par des camions bennes dédiés aux biodéchets.



Assainissement : le problème des lingettes

L'alerte est générale : les exploitants de stations d'épuration et les responsables des canalisations d'eaux usées n'en peuvent plus, qu'il s'agisse des syndicats d'assainissement locaux, des collectivités compétentes ou des grands opérateurs privés.

En effet, les interventions d'urgence se multiplient pour déboucher les canalisations d'eaux usées obstruées par les lingettes désinfectantes et les gants jetables. Et quand la canalisation parvient à les laisser passer, c'est au niveau des stations d'épuration qu'il faut intervenir en urgence. **Lingettes et gants s'y agglomèrent en paquets, bouchent les grilles et les pompes.** Sans intervention rapide, le système d'assainissement ne peut plus jouer son rôle. Les eaux usées partent dans la nature sans traitement.

***Ni les lingettes,
qu'elles soient
désinfectantes ou pas,
ni les gants jetables ne
sont biodégradables.***

Même quand les fabricants indiquent « biodégradables » ou « compatibles tout-à-l'égout », c'est faux. Les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer dans les canalisations, les gants jetables encore moins.

La seule bonne façon de jeter les lingettes et les gants jetables, c'est de les mettre dans la poubelle (bac gris) du tout-venant destinée à la décharge ou à l'incinération. Surtout pas dans le conteneur jaune de tri, ça ne se recycle pas. Et il ne faut pas se débarrasser des lingettes dans le compost de jardin. Quand elles se disent biodégradables, c'est en installation industrielle, pas chez soi.

(Source: Que choisir avril 2020)



UNE SAISON TOURISTIQUE SUR TERROIR DE CAUX



Bilan de saison



Malgré un mois de juillet maussade, la fréquentation de notre Office de Tourisme poursuit sa progression, avec une augmentation de 11% du nombre de visiteurs qui ont franchi les portes de nos bureaux d'accueil. Nos deux bureaux enregistrent cette année plusieurs mois records : avril et mai à Auffay et mai, juin, août et septembre à Quiberville.

L'origine de nos visiteurs se compose de 84% de français, qui viennent principalement de Normandie, puis d'Île de France, des Hauts de France et du Grand Est. Nos visiteurs étrangers représentent 16% de la fréquentation et viennent principalement d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.



La demande de nos visiteurs cette saison concernait la recherche d'activités de loisirs et de tourisme culturel, puis les manifestations locales et les prestations de l'office de tourisme (billetterie, location de vélos, cartes de pêche...)

Pour ne rien manquer des actualités de l'Office de Tourisme de Quiberville
(Quibervilleauffaytourisme.com)



Site internet

2023 a marqué la mise en ligne de notre nouveau site Internet, et l'explosion de sa fréquentation ! Avec 61% de sessions en plus par rapport à l'année 2022 complète, ce nouvel outil de promotion de notre destination auprès des touristes et habitants devient incontournable ! N'hésitez pas à le consulter pour redécouvrir votre territoire, préparer vos sorties grâce à l'agenda, réserver vos animations et admirer notre plage grâce à la webcam !



A noter dans vos agendas !

Notre équipe s'active déjà pour vous proposer un joli programme en 2024!

La **rando nocturne** sera reconduite le samedi 1er juin entre Val-de-Saône et Quiberville



Billetterie en ligne prochainement !



A noter aussi le retour des **Médiévales** qui auront lieu le samedi 24 août à Longueville-sur-Scie.



Animations

Avec 70 dates cette année, nous avons accueilli plus de 2 700 participants sur nos animations cette saison. Fête de l'écotourisme, visites nature, randonnées et visites guidées ou expérientielles, mercredis savoir-faire, vous avez été nombreux à apprécier nos événements. Mention spéciale à la randonnée nocturne qui a fait le plein, et quelques déceptions dues à la météo pour le festival nature et randonnée et la fête de la mer.



La famille Coquelicaux cherche un mode d'accueil

